ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Ce formulaire peut être rempli en ligne avant impression

Le préavis communal (en page 2) doit impérativement être délivré avant transmission de la demande au Service des ponts et chaussées.

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
OFFICE DES RESSOURCES GÉNÉRALES
BUREAU SIGNALISATION ET CIRCULATION

Demande d'autorisation pour **Pose, modification ou remplacement de réclames routières et d'enseignes d'entreprise**

Version du 15.09.2016 15:12

Requérant

Entreprise		**Personne de contact**	
Nom / Raison sociale		Nom et prénom	
Rue et numéro		Rue et numéro	
NPA et localité		NPA et localité	
N° de téléphone		N° de téléphone	
Courriel		Courriel	

Entreprise à laquelle est destinée la réclame routière

Entreprise		**Personne de contact**	
Nom / Raison sociale		Nom et prénom	
Rue et numéro		Rue et numéro	
NPA et localité		NPA et localité	
N° de téléphone		N° de téléphone	
Courriel		Courriel	

Entreprise à laquelle sera facturé l'émolument cantonal

Entreprise		**Personne de contact**	
Nom / Raison sociale		Nom et prénom	
Rue et numéro		Rue et numéro	
NPA et localité		NPA et localité	
N° de téléphone		N° de téléphone	
Courriel		Courriel	

Emplacement de la réclame

Commune						
NPA et localité		En localité	☐	Oui	☐	Non
N° article cadastral		Êtes-vous le propriétaire de la parcelle ?	☐	Oui	☐	Non
Si non, coordonnées du propriétaire						

Descriptif de la réclame

Texte						
Couleur(s)						
Largeur (m)		Hauteur (m)		Surface (m^2)		
Genre de réclame	☐ Lumineuse		☐ Sur une façade, en potence			
	☐ Non lumineuse		☐ Sur une façade, parallèlement à celle-ci			
	☐ Éclairée		☐ Autre, à préciser →			
	☐ Dans une vitrine					
	☐ Isolée sur son propre support					
Hauteur et largeur de l'espace libre	Hauteur entre le trottoir et la partie inférieure de l'enseigne				(m)	
	Hauteur entre la chaussée et la partie inférieure de l'enseigne				(m)	
	Largeur entre la chaussée et la partie extérieure de l'enseigne				(m)	

CH-2000 NEUCHÂTEL RUE J.-L. POURTALÈS 13 WWW.NE.CH/SPCH
TÉL. 032 889 67 10 FAX 032 722 03 77 SPCH.SIGNALISATION@NE.CH

Observations éventuelles

Documents à fournir *(sous forme informatique et papier)*

✓	**2 plans de façade** (face et coupe) avec l'emplacement précis où l'enseigne sera installée.	
✓	**2 photographies** (de face et de côté) avec le dessin de l'enseigne projeté et indiquer les enseignes déjà existantes	
✓	**Un plan de situation** général sur fond cadastral de l'installation *(positionner l'emplacement de l'enseigne).*	
✓	**Un dessin de l'enseigne**	
✓	**Document attestant de l'accord ou du refus des voisins**	

Législation en vigueur

✓	Loi fédérale sur la circulation routière (LCR) du 19 décembre 1958	
✓	Ordonnance fédérale sur la signalisation routière (OSR) du 5 septembre 1979	
✓	Arrêté d'exécution de la loi d'introduction des prescriptions fédérales sur la circulation routière du 4 mars 1969	
✓	Loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 août 1849	
✓	Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991	
✓	Loi sur la protection des biens culturels (LCPBC) du 27 mars 1995	
✓	Arrêté concernant la perception d'émoluments lors de la procédure d'autorisation de pose de réclames routières sur les voies publiques ou à leurs abords, ainsi que le placement de signaux ou d'apposition de marques de fonds privé, du 21 décembre 2005	
✓	Règlement d'exécution de la loi sur les constructions (RELConstr.) du 16 octobre 1996	
✓	Règlements communaux d'aménagement ou d'urbanisme	

Propriétaire de l'article cadastral concerné

Lieu et date		Signer après impression

Requérant

Le soussigné certifie l'exactitude des données renseignées dans ce formulaire

Lieu et date		Signer après impression

A remplir par l'autorité communale

Transmission

Adresser en trois exemplaires, **<u>après observation de l'autorité communale concernée</u>**, à →	Service des Ponts et chaussées Office des ressources générales **Bureau signalisation et circulation** Rue J.-L. Pourtalès 13 2000 Neuchâtel

CH-2000 NEUCHÂTEL RUE J.-L. POURTALÈS 13 WWW.NE.CH/SPCH
TÉL. 032 889 67 10 FAX 032 722 03 77 SPCH.SIGNALISATION@NE.CH